

Réf: Dossier 410218

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE IKHLAS IMMOBILIER » en abrégé « S2I »

Siège ABIDJAN KOUMASSI 3 AMPOULES, Lot 3034 B,
Ilot 239

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/03/2025 , et enregistrés au CEPICI le 19/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IKHLAS IMMOBILIER »

en abrégé « S2I »

Objet : GESTION ET VENTE DE BIENS IMMOBILIERS ;
LOTISSEMENT ;
DIVERS ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI 3 AMPOULES, Lot 3034 B, Ilot 239

Dirigeant(s) M DOUKOURE KISSIMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-02455 du 08/05/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°27988/GTCA/RC/2025 du 08/05/2025

